

INSTITUT DE SCIENCE FINANCIÈRE ET D'ASSURANCES

& GESTION DES RISQUES

ÉCONOMÉTRIE ET STATISTIQUES

L'objectif du Master Econométrie & Statistiques est de former des cadres, des consultants et des ingénieurs d'études, compétents dans le domaine du pilotage, de l'analyse des risques et de la prise de décision, spécialistes de la maîtrise des risques capables de réagir aux conséquences de l'allongement de la vie, du réchauffement climatique, de l'émergence de cyber risques, d'envisager une politique d'accès à la santé, d'arbitrer entre protection (partage de risque) et incitation (financement), de couvrir de nouveaux risques financiers et assuranciels et d'utiliser les big data pour construire de nouveaux modèles de prise de décision.

La formation repose sur la pluridisciplinarité associant mathématiques appliquées, informatique, traitement de données massives, économie, gestion et finance pour analyser les comportements, modéliser et quantifier les risques.

	ADMISSION								
PROFILS DES ÉTUDIANTS	Sur dossier après : L3 Math, Math éco, Math Info	Sur dossier après : M1 à dominante Math, Math éco, Math Info, Actuariat ou Économétrie							
MASTER ÉCONOMÉTRIE ET STATISTIQUES									
CURSUS	1 lère ANNÉE Master 1ère année Master 2ème année avec 5 parcours de spécialisation au choix								
		DRM	EQUADE	IRF	SRI	GRAF			
	- Probabilités et modéles aléatoires discrets - Statistique	Décision Risk Management	Economie QUAntitative pour la DÉcision	Ingénierie des Risques Financiers	Sécurité et Risque Informatique	Gestion des Risques en Assurance & en Finance			
ENSEIGNEMENTS CLÉS	inférentielle et économétrie - Décision et information - Gestion des risques en entreprise - Analyse de données, programmation et classification - Droit, économie du risque	Statistiques décisionnelles, data mining & text mining, risques en entre- prise, réglementation, processus de gestion des risques	Econométrie, statistiques, data mining, incitation, sélection & comportement, évaluation des mécanismes de décision, Interaction et information, santé, travail, environnement.	Finance d'entreprise, risque bancaire et de marché, marchés financiers, théorie des options, gestion de portefeuilles, fusion/ acquisition.	Programma- tion avancée, audit et ethical hacking, gestion de projet, droit pour l'informatique, outils cryptolo- giques pour la sécurité des systèmes, protocoles d'authentifica- tion.	Études et recherche sur les risques en finance et assurance, outils et modélisation avancés, gestion de portefeuilles et théorie financière, comportements en finance et assurance.			
		INSERTION PROFESSIONNELLE							
STAGE	5 semaines à 3 mois	4 mois				4 à 6 mois			
(Période & durée)	De mi-mai à fin août		D'avril à septembre						
ALTERNANCE	-	Sur 12 mois à partir de septembre -							
MISSIONS PROPOSÉES	- Evaluation et suivi des risques opérationnels - Etudes de marché - Evaluation des politiques publiques	 Très large éventail de missions selon les spécialités mobilisant des compétences transversales tant mathématiques, informatiques, qu'économétriques. Risques et design de marché. Partage de risque et politiques incitatives. Comportements financiers et couvertures. Ingénierie de la protection. 							

ADMISSION

L'ISFA, ÉCOLE PLURIDISCIPLINAIRE DE FORMATION EN ACTUARIAT



CHOISIR L'ISFA



370

Etudiants de l'ISFA recherchent chaque année un stage ou une alternance.

+DE **500**

Entreprises partenaires ont déjà accueilli nos étudiants.

2/3

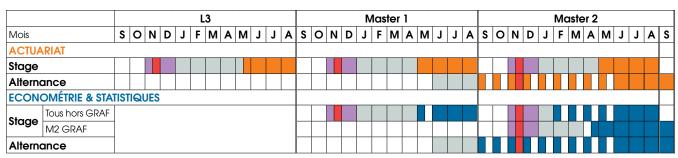
Des étudiants privilégient les propositions de stage de Master 1 suivi d'une alternance en Master 2 dans la même entreprise.

90%

Des étudiants de Master 2 effectuent leur parcours en alternance.

DISPONIBILITÉ DE NOS ÉTUDIANTS

Les étudiants de l'ISFA sont majoritairement disponibles à compter d'avril ou mai (fin des examens) et sur la période estivale.



Réflexion des étudiants sur leur projet d'insertion FORUM ISFA Période de prospection des étudiants Présence en entreprise

des alternants et/ou des stagiaires

FAIRE CONNAÎTRE VOTRE BESOIN

NOTRE FORUM (2 JOURS EN NOVEMBRE)

L'événement incontournable de votre politique de marqueemployeur, pour échanger avec nos étudiants sur les métiers, carrières et opportunités de vos entreprises et dénicher les talents qui pourront rejoindre vos équipes en stage, alternance ou emploi.











NOTRE SITE INTERNET

Une interface rapide et efficace pour déposer en quelques clics vos offres et les diffuser aux promotions que vous ciblez. Vous recevrez directement les candidatures des étudiants et diplômés intéressés. isfa.univ-lyon1.fr > entreprise > dépôt d'offre de stage d'emploi > formulaire

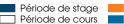
NOTRE SERVICE **RELATIONS ENTREPRISES & ALTERNANCE**

est votre interlocuteur pour toutes les questions relatives à la diffusion de vos offres et au recrutement de vos futurs collaborateurs.

L'ISFA n'intervient pas dans le process de recrutement. Toutefois, nous pouvons vous proposer de mettre une salle à votre disposition si vous souhaitez effectuer dans nos locaux les auditions des candidats que vous avez sélectionnés.

CALENDRIER DE FORMATION ET RYTHME D'ALTERNANCE

	Semaine	L3	M1	M2A	M2ES		
	38 • 12-16/09/16		Rentrée				
	39 • 19-23/09/16						
	40 • 26-30/09/16						
	41 • 0 3-07/10/16						
	42 • 10-14/10/16						
	43 • 17-21/10/16						
	44 • 24-28/10/16*						
-	45 • 31-04/11/16*						
Semestre	46 • 07-11/11/16*						
Ĕ	47 • 14-18/11/16						
Se	48 • 21-25/11/16		FO	RUM			
	49 • 28-02/12/16						
	50 • 05-09/12/16						
	51 • 12-16/12/16						
	52 • 19-23/09/16*	Cor	ngés				
	53 •26-30/12/16*	Cor	ngés				
	1 • 02-06/01/17*	Exa	mens				
	2 • 09-13/01/17	Exa	mens				
	3 • 16-20/01/17			Exa	mens		
	4 • 23-27/01/17						
	5 • 30-03/02/17						
	6 • 06-10/02/17						
	7 • 16-20/02/17						
	8 • 20-24/02/17*	Cor	ngés				
	9 • 27-03/03/17						
	10 • 06-10/03/17						
	11 • 13-17/03/17						
	12 • 20-24/03/17						
	13 • 27-31/03/17						
_	14 • 03-07/04/17						
<u>ē</u>	15 • 10-14/04/17						
Semestre2	16 • 17-21/04/17*	Cor	ngés				
e	17 • 24-28/04/17						
ຶ	18 • 01-05/04/17*	Exa	mens				
	19 • 08-05/04/17*	Exa	mens				
	21 • 15-19/05/17			Exa	mens		
	22 • 22-26/05/17*			Exa	mens		
	23 • 29-02/06/17	Ju	ıry				
	24 • 05-09/06/17*						
Ī	25 • 12-016/06/17						
	26 • 19-23/06/17	Ex.	2 ^{ème} S				
Ì	27 • 26-30/06/17	Exa	mens	2 ^{ème} Se	ssion		
	28 • 03-07/07/17						
	* Semaine comprenant des jours fériés ou congés universitaires						



OPTER POUR UNE FORMULE D'ACCUEIL

SERVICE RELATIONS ENTREPRISES

Carol NERIEUX,

Responsable Relations Entreprises & Alternance 06 66 37 68 30 - carol.nerieux@univ-lyon1.fr

Manon ARMAND,

Assistante Relations Entreprises & Alternance 04 37 28 74 14 - manon.armand@univ-lyon1.fr

		PUBLIC CONCERNÉ	DURÉE	FORMALISATION	STATUT	RÉMUNÉRATION MINIMUM LÉGALE ⁽²⁾	LA CONTRIBUTION DE L'ENTREPRISE AU COÛT DE FORMATION	ORGANISME GESTIONNAIRE	MODALITÉS	ÉVALUATION	
	STAGE	- Tous les étudiants (1)	3 semaines à 6 mois	Convention de stage tripartite : - Etudiant - Entreprise - Université Claude Bernard Lyon 1 Possibilité de stage à l'étranger	STAGIAIRE	- Obligatoire pour une durée de stage d'au moins 2 mois, consécutifs ou non - Gratification minimale de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale soit 554,40 € mensuels Exonérée de charges - Calculée sur la durée de présence effective Gratification versée mensuellement (et non en fin de stage) et précisée dans la convention Conditions de rémunération selon la législation du pays d'accueil du stagiaire	-	- ISFA - Université Clause Bernard Lyon 1	 I - Inscription par l'étudiant des informations relatives au stage ⁽³⁾ (via la plateforme Elipse). Edition de la convention en 3 exemplaires, signature et envoi à l'entreprise. 1 exemplaire signé devra être renvoyé à l'ISFA avant le démarrage du stage. Durée du process 1 à 2 semaines. 	Les stages font partie intégrante de la formation de l'étudiant et doivent être validés par l'attribution d'une note (et la rédaction d'un rapport de stage en M1 et M2) pour que l'étudiant obtienne les crédits ECTS afférents. L'entreprise devra donc remplir une évaluation qualitative du travail et du comportement de l'étudiant en stage et en contrat.	
	ALTERNANCE CONTRAT D'APPRENTISSAGE	- Etudiants de moins de 26 ans (1) - Uniquement M2 Actuariat - Quota 62 contrats	12 ou 13 mois dont 34 semaines en entreprise	de type particulier L'alternant bénéficie Le lieu d'exercice des mêmes dispositions		- Rémunération minimum : 61% du SMIC soit environ 880 € Une simulation de fiche de paie de votre apprenti peut être faite sur le site : www.formasup-arl.fr/simulez- le-cout-d-un-apprenti-pour- votre-entreprise. Nota : Ces informations ne tiennent pas compte des dispositions de votre convention collective qui peuvent être plus favorables aux apprentis.	- Environ 4500€/apprenti - Sous la forme d'un versement de taxe d'apprentissage au titre du quota au CFA Formasup-ARL	- ISFA - Notre CFA Formasup - ARL en lien avec votre CCI ou Chambre des Métiers	Affectation à compter du mois de mai (année n-1) dans la limite d'une soixantaine de contrats. 1 - Vous nous informez du choix de votre apprenti 2 - L'ISFA vous adresse une fiche de pré-inscription électronique de l'étudiant choisi. 3 - Une fois l'étudiant admis en M2 (début juillet), les fiches pré-remplies sont validées et notre CFA Formasup-ARL vous adresse les informations nécessaires à l'édition du contrat.	Les contrats d'alternance font partie intégrante de la formation de l'étudiant et doivent être validés par l'attribution d'une note (3 périodes d'évaluation) et la rédaction d'un mémoire de Master.	
	ALTERI CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	- Etudiants de moins de 26 ans ⁽¹⁾ - Tous M2 (Sauf spécialisation GRAF)	12 mois dont 30 semaines en entreprise	se situer à l'étranger mais le contrat est FORCEMENT signé avec une entreprise de droit français.		- Rémunération minimum : 81% du SMIC soit environ 1168 € Une simulation de fiche de paie de votre alternant peut être faite sur le site : www.alternance.emploi.gouv.fr > Accueil > Simulateur Nota : Ces informations ne tiennent pas compte des dispositions de votre convention collective qui peuvent être plus favorables aux alternants.	- 16 € de l'heure de formation par alternant. Selon les spécialités, une année de Master 2 compte de 510 à 550 heures. - Coût de formation facturé par l'Université, et pris en charge (le plus souvent en totalité) par votre OPCA.	- ISFA - Focal (service FOrmation Continue et ALternance de l'Université Lyon 1) en lien avec votre OPCA	Places non limitées 1 - Vous nous informez du choix de votre alternant 2 - nous pouvons éditer un devis à faire suivre à votre OPCA dans l'optique du remboursement des frais de formation de votre alternant. 3 - L'édition du contrat de professionnalisation sur la plate-forme : www.alternance.emploi.gouv.fr 4 - Une fois l'étudiant admis en M2 (début juillet), le service FOCAL de l'Université Lyon 1 vous adresse la convention de professionnalisation, pour la prise en charge des frais de formation par votre OPCA.	La mission d'alternance proposée en M2 constitue le support de la rédaction du mémoire d'Actuaire, soutenu l'année suivante, pour l'obtention du diplôme d'Actuaire.	

⁽¹⁾ Pour les étudiants ne pouvant signer ni contrat d'apprentissage, ni contrat de professionnalisation (notamment les plus de 26 ans), Contacter Service Relations Entreprises.

⁽²⁾ Important : Les étudiants de l'ISFA reçoivent de nombreuses offres de stage ou d'alternance de la part de nos entreprises partenaires. Pour la majorité d'entre elles, les gratifications proposées dépassent la gratification minimale imposée par la loiet ce d'autant que la localisation impose à nos étudiants, domicillés à Lyon, la recherche d'un 2^{ème} logement.

⁽³⁾ La gratification de l'étudiant doit apparaître dans la convention de stage.

— CONTACTS —

Carol NERIEUX

Responsable Communication, Relations Entreprises & Alternance

06 66 37 68 30 04 37 28 76 33 carol.nerieux@univ-lyon1.fr

Manon ARMAND

Assistante Relations Entreprises & Alternance

04 37 28 74 14 manon.armand@univ-lyon1.fr



INSTITUT DE SCIENCE FINANCIÈRE ET D'ASSURANCES

DOMAINE SCIENTIFIQUE DE GERLAND 50, Avenue Tony Garnier - 69366 Lyon cedex 7 Tél: +33 4 37 28 74 40 / Fax: +33 4 37 28 76 32 contact@isfa.fr - isfa.fr

